EXAMEN :	BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL		Session : 2003
SPÉCIALITÉS :	COMPTABILITÉ et SECRÉTARIAT		
Épreuve scientifique et Technique		**Durée** : 1 heure 30	**Coefficient** : 1
Sous-Épreuve E1B : Économie et Droit			**Unité 12**

Ce corrigé comporte 4 pages numérotées de 1 à 4

CORRIGÉ

ÉLÉMENTS INDICATIFS DE CORRIGÉ

Ce dossier présente des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs.

Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats. Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats. Ce document ne constitue donc pas un modèle.

En revanche, pour évaluer le candidat, on ne se limitera pas à la valorisation des mots conformes au corrigé. Une réponse est valorisée si elle est exacte, rédigée et exprimée de façon correcte.

NOTA : Il est rappelé que les nombres de points annoncés dans le sujet constituent un engagement *a minima*, incontournable, vis-à-vis des candidats. Le barème fourni respecte cette contrainte et doit s'appliquer à tous.

DOSSIER 1 : ÉCONOMIE

Question 1	Raisons	1,5	1,5 point
Question 2	Définition Raisons	1 1,5	2,5 points
Question 3	Définition	1	1 point
Question 4	Avantages Inconvénients	1,5 1,5	3 points
Qualité de la rédaction, précision du vocabulaire et respect de l'orthographe..		1 point	
Total.....		**9 points**	

DOSSIER 2 : DROIT

Question 1	Parties Objet	1 1	2 points
Question 2	Contenu Mise en application Intérêt	0,5 0,5 1	2 points
Question 3	Conditions Justification Qualification	2 3 1	6 points
Qualité de la rédaction, précision du vocabulaire et respect de l'orthographe..		1 point	
Total.....		**11 points**	

CORRIGE

DOSSIER 1 : ÉCONOMIE

Question 1	**Raisons de l'exportation** : ➢ Marché national saturé ; ➢ Longévité des matériels qui ne sont renouvelés que tous les 15 à 20 ans ; ➢ Économies d'échelle ; ➢ Marchés potentiels européens, en Afrique, au Moyen-Orient. ➢ Outil de production sous exploité.	1,5	3 raisons minimum (3 x 0,5)
Question 2	**Délocalisation** : transfert de tout ou partie de l'activité d'une entreprise du territoire national vers un autre pays. **Raisons** : ➢ Production fortement automatisée (robots, machines à commande numérique) donc pas d'incidence sur les coûts de main d'œuvre. ➢ Obligation de main-d'œuvre qualifiée. ➢ Pas de pays d'implantation déterminé : marchés lointains non concluants (Amérique du Sud et Vietnam), ou opérations trop ponctuelles (Argentine). ➢ Instabilité politique du Moyen-Orient.	1 1,5	*Exiger la notion de déplacement de l'outil de production.* 3 raisons minimum (3 x 0,5)
Question 3	**Internationalisation** : Stratégie visant à s'implanter sur des marchés étrangers par différents moyens d'action .	1	

	Corrigé Économie (suite)		
Question 4	**Avantages** : ➢ Se rapprocher des sources de matières premières ou des fournisseurs. ➢ Se rapprocher des clients (réduction des délais de livraison). ➢ Réduction des coûts de main-d'œuvre par l'implantation de filiales à l'étranger. ➢ Profiter des avantages fiscaux – suppression des barrières douanières ; ➢ se faire connaître sur les marchés extérieurs (image de marque). ➢ Élargissement du marché.	1,5	3 x 0,5 (3 avantages minimum)
	Inconvénients : ➢ Risques financiers, instabilité économique. ➢ Instabilité politique. ➢ Problèmes de logistique : coûts et délais de transport. ➢ Risque de contrefaçon, copie de brevets,…. ➢ Formation insuffisante du personnel local. ➢ Nécessité de contrôles (démarche qualité).	1,5	3 x 0,5 (3 inconvénients minimum)
Qualité de la rédaction, précision du vocabulaire et respect de l'orthographe……		**1 point**	

DOSSIER 2 : DROIT

Question 1	**Parties en présence et qualité** : ➢ VÉDIOR Bis : prestataire de services. ➢ Société OTECH : société utilisatrice. **Objet du contrat** : ➢ Contrat conclu pour faire face à une surcharge de travail due à une commande importante et urgente à effectuer.	1 1	*Accepter Société d'intérim* *1 ou 0*
Question 2	**Contenu de la clause** : Le terme étant la fin du contrat celui-ci peut être avancé ou reporté à raison de un jour pour 5 jours travaillés avec un maximum de 10 jours. **Application dans le contrat étudié** : ➢ Contrat prévu du 1/05 au 14/06/02. ➢ Fin possible au plus tôt entre le 7/06 et le 14/06/02 et au plus tard entre le 14/06 et le 21/06/02. **Intérêt de cette clause** : ➢ Clause apportant une certaine souplesse à l'utilisateur : durée de la mission difficile à évaluer (situation imprévue retardant ou au contraire accélérant les travaux)	0,5 0,5 1	*0,5 ou 0* *Accepter la fin du contrat peut être avancée ou reportée de 7 jours travaillés.* *0,5 ou 0* *1 ou 0*
Question 3	**Conditions de recours au CTI** : ➢ Accomplissement d'une tâche précise et temporaire. ➢ À l'occasion du remplacement d'un salarié, d'un accroissement temporaire d'activité, d'emplois saisonniers. **Justification du choix** : ➢ Besoins très ponctuels de personnel qualifié et immédiatement opérationnel. ➢ Grande souplesse du système (possibilité de modifier la durée du contrat). ➢ Rapidité (mise à disposition dans les heures qui suivent). ➢ Pas de formalités de recrutement, de sélection. ➢ Pas d'engagement vis-à-vis du salarié intérimaire.	0,5 1,5 3	*0,5 ou 0 (obligatoire)* *3 x 0,5* *Exiger 3 raisons minimum. (3 x 1)*
	Plan structuré	**1**	
Qualité de la rédaction, précision du vocabulaire et orthographe.....		**1 point**	